

Mars 2016

Hôtel des Quatre saisons - Rue du Général de Gaulle

Sur la façade de l'hôtel des quatre saisons, rue du général de Gaulle, une plaque vous indique que le pape Pie VII a passé, ici, la nuit du 6 au 7 août 1809. Comment ce Pape est arrivée là et pourquoi ? Cela, elle ne le vous dit pas !

Barnaba Niccolo' Maria Luigi Chiramonti est élu Pape le 14 mars 1800 et prend le nom de Pie VII. En 1806 il refuse le blocus continental contre l'Angleterre, que lui impose Napoléon 1^{er}, considérant que sa charge de pasteur universel lui impose la neutralité. La répression impériale ne se fait pas attendre et va crescendo jusqu'à occuper militairement Rome en 1808. Les États pontificaux sont annexés à l'Empire en 1809.

Pie VII répond le 11 juin 1809 par une bulle d'excommunication *Quum memoranda*, qui excommunie tous ceux qui avaient « donné l'ordre, tous les auteurs, conseillers et adhérents, tous ceux enfin qui avaient facilité l'exécution » de la violation de la souveraineté politique du Saint Siège, mais le nom de Napoléon n'était cité à aucun endroit du texte. Napoléon reçu quelques jours plus tard, une notification de son excommunication.

Sur son refus de renoncer à la souveraineté temporelle des États de l'église, le Général Radet enlève Pie VII dans la nuit du 5 au 6 juillet 1809 et le conduit à la Chartreuse de Florence, puis à Alexandrie et ensuite à Grenoble par le mont Cenis. Il y séjournera jusqu'au 2 août. Des ordres venus de Vienne, prescrivent de le ramener en Italie et de le conduire à Savonne dans la province de Gênes, lieu fixé pour sa résidence. L'officier chargé de l'expédition est invité à prendre, pour ce retour, la route de la vallée du Rhône et de la Provence . Pie VII arrive à Fréjus le 6 août 1809 dans l'Hôtel tenu par Monsieur Jourdan dans la belle maison, appelée « Hôtel des quatre saisons », construite au XVIIIe siècle par Monsieur de Suffret, Lieutenant d'Amirauté.

Il sera transféré à Fontainebleau, secrètement en 1812. Le 23 janvier 1814, il quitte Fontainebleau et prend la direction de ses États, lui ayant été restitués ; Il séjournera à Fréjus de nouveau du 6 au 7 février 1814.

